

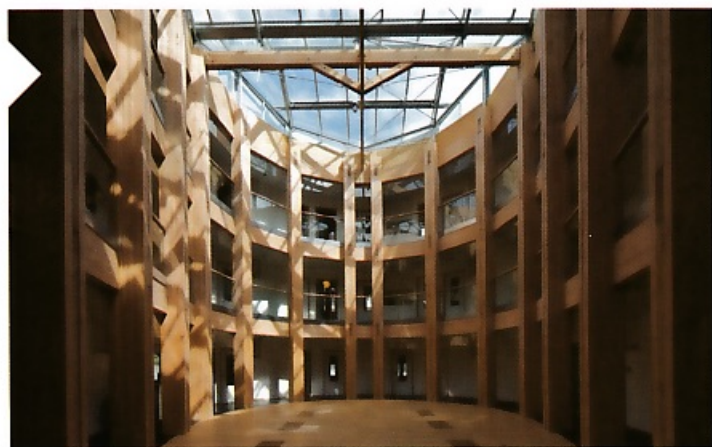
## URBANISME

DU BOIS  
DANS LA VILLE

Au-delà de l'engouement de plus en plus manifeste des particuliers pour les maisons en bois, les villes, les promoteurs et les aménageurs sont incités à se saisir du renouveau de ce matériau... au point d'en faire celui du XXI<sup>e</sup> siècle ?

« **N**ous voulons que la question du bois soit au cœur de la politique du logement et de la construction. Ce concours national va lancer une dynamique. » Lors de l'appel à manifestation d'intérêt du 7 juin lancé au pavillon de l'Arsenal, Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, relève plus avant que la filière bois est « celle de la durabilité ». « Ce matériau fait partie des grands enjeux de la COP21. Un mètre cube de bois c'est une tonne de carbone stockée! », insiste de son côté Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Mais le bâtiment, rappelle la ministre dans l'épicentre parisien de l'architecture et de l'urbanisme, reste encore très attaché au béton et demeure l'un des secteurs les plus consommateurs d'énergie. Les chiffres sont éloquentes. Alors qu'elle est de 15 % en Allemagne et de 35 % en Scandinavie et aux États-Unis, la part bois dans les matériaux de construction en France stagne autour de 10 %. Outre leur intérêt écologique, les nouvelles constructions qui utiliseront du bois français pourront aussi relancer le secteur. « Cela ne veut pas dire que les autres filières disparaîtront. Mais le XXI<sup>e</sup> siècle pourrait bien être celui du bois », s'est félicité Frank Mathis, entrepreneur et président d'Adivois, l'association pour le développement des immeubles à vivre en bois.

Situé sur l'île de Nantes, au cœur du quartier de la création, le Bâtiment « B » a été conçu par les architectes Barré-Lambot. Il abrite des bureaux et est également un lieu d'information sur le bois.



© Philippe Flusaut



Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
« Ce matériau fait partie des grands enjeux de la COP21. Un mètre cube de bois c'est une tonne de carbone stockée! »

LE SYNDROME  
DES TROIS PETITS COCHONS

Dans un premier temps, l'initiative vise à construire des « démonstrateurs », soit des immeubles de moyenne ou grande hauteur de dix étages au minimum. Ces réalisations auront vocation à constituer des références européennes. « Les constructions de bois de grande hauteur sont un symbole fort dans la ville, elles sont des balises », glisse le sociologue et historien du bois Hugues Jacquet. Les villes, les collectivités territoriales, les aménageurs et les propriétaires fonciers intéressés par le recours au bois dans la construction sont ainsi invités à proposer leurs terrains disponibles. Saint-Étienne, Le Mans et la communauté urbaine de Strasbourg ont déjà manifesté leur intérêt pour ce projet qui pourrait voir éclore les chantiers en 2018. Jean-Louis Missika, adjoint à la mairie en charge de l'urbanisme dans la capitale, a

aussi fait remarquer qu'avec le végétal, le bois constituait une « tendance lourde » des projets proposés pour l'appel d'offres urbain innovant Réinventer Paris. Quant à Nicolas Ferrand, directeur général de l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée, il souhaite faire de son territoire un site référent et pilote sur le bois. Il espère aussi voir les représentations changer: le bois souffre encore du « syndrome des Trois petits cochons ». Ni fragile, ni éphémère, il inquiète particulièrement les pompiers et les élus... Afin de les rassurer sur la pérennité du matériau, un projet fort et symbolique sera livré par Vinci à Marne-la-Vallée en 2018. Dans une tour en bois de logements étudiants, le parking, fait du même matériau, a été spécifiquement conçu pour prévenir les incendies. De quoi bousculer les idées reçues sur l'inflammabilité du bois et rassurer sur sa durabilité.

LAETITIA SELLAM